



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fréquentation des écoles privées vaudoises Des statistiques précises pour clarifier le débat

L'intérêt porté par de nombreux médias à la problématique de l'école privée et la publication de chiffres parfois erronés incite le Département de la formation et de la jeunesse à communiquer les statistiques de fréquentation des écoles privées (cf. www.dfj.vd.ch/statistiques).

Au-delà de toute interprétation, une évolution à la baisse peut être constatée ces dix dernières années pour ce qui a trait à la fréquentation des écoles privées par les élèves de la scolarité obligatoire dont les parents sont domiciliés dans le canton.

Constatant que l'acuité du débat sur l'école privée avait, dans certains cas, donné lieu à la publication de chiffres faux ou imprécis, prétextes à amalgames rapides et aléatoires avec la réforme EVM, le DFJ a jugé utile de porter à la connaissance des médias les dernières statistiques officielles consolidées par l'Office fédéral de la statistique (OFS) dont il dispose. Ces statistiques concernent la scolarité obligatoire des élèves dont les parents sont domiciliés dans le canton de Vaud.

Ce faisant, il permet de clairement identifier l'évolution de la fréquentation des écoles privées au cours de ces dix dernières années. Ces chiffres ne tiennent donc pas compte de la fréquentation des institutions de la scolarité post obligatoire et ne concernent pas les élèves dont les parents sont domiciliés à l'étranger ou dans un autre canton. Ils portent sur l'ensemble des établissements privés du canton et ne préjugent aucunement des fluctuations de fréquentation de l'un ou l'autre établissement précis.

En 10 ans, l'importance relative de l'enseignement privé est passée de 4,1% (90/91) à 1,3% (99/00) pour les élèves du primaire. Au secondaire inférieur, une évolution similaire est comparable : de 7,5% (90/91), la proportion d'élèves fréquentant les

écoles privées descend à 3,8% (99/00). De manière générale, la fréquentation de ces établissements passe de 5,9% à 2,5% pour l'enseignement obligatoire.

Soucieux de continuer à entretenir avec les établissements privés du canton des relations de confiance ainsi qu'une bonne coordination et de respecter les débats qui se font jour dans les médias, le DFJ regrette qu'ait pu être tissé dans certains médias un lien de causalité fallacieux entre la réforme EVM et des chiffres erronés alors que les dernières statistiques consolidées par l'OFS tendent à démontrer le renforcement de l'école publique.

Tableaux détaillés à disposition sur " www.dfj.vd.ch/statistiques "

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 février 2001

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFJ, Francine Jeanprêtre, cheffe du département, 021/316.30.01 DFJ, Fabien Loi Zedda, secrétaire général, 021/316.30.04